

Turner, Jean and Simmons, Alan, 1987. The Caribbean-Canadian family: change, stress and adaptive strategies, paper presented to the workshop on Caribbean Migration and the Black Diaspora, Institute of Commonwealth Studies, University of London, 17-19 June.

Wallerstein, I., 1974. *The Modern World System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century*, New York: Academic Press.

Zolberg, Aristide R., 1981. Internal migration in political perspective, in Mary M. Kritz, C.B. Keely and S.M. Tomasi (eds.), *Global Trends in Migration: Theory and Research on International Population Movements*, Staten Island, New York: Center for Migration Studies.

12.4

## SYSTEMES INSTITUTIONNELS ET RESEAUX MIGRATOIRES: ELEMENTS D'ANALYSE POLITICO-ECONOMIQUES DANS LE BASSIN CARAIBE

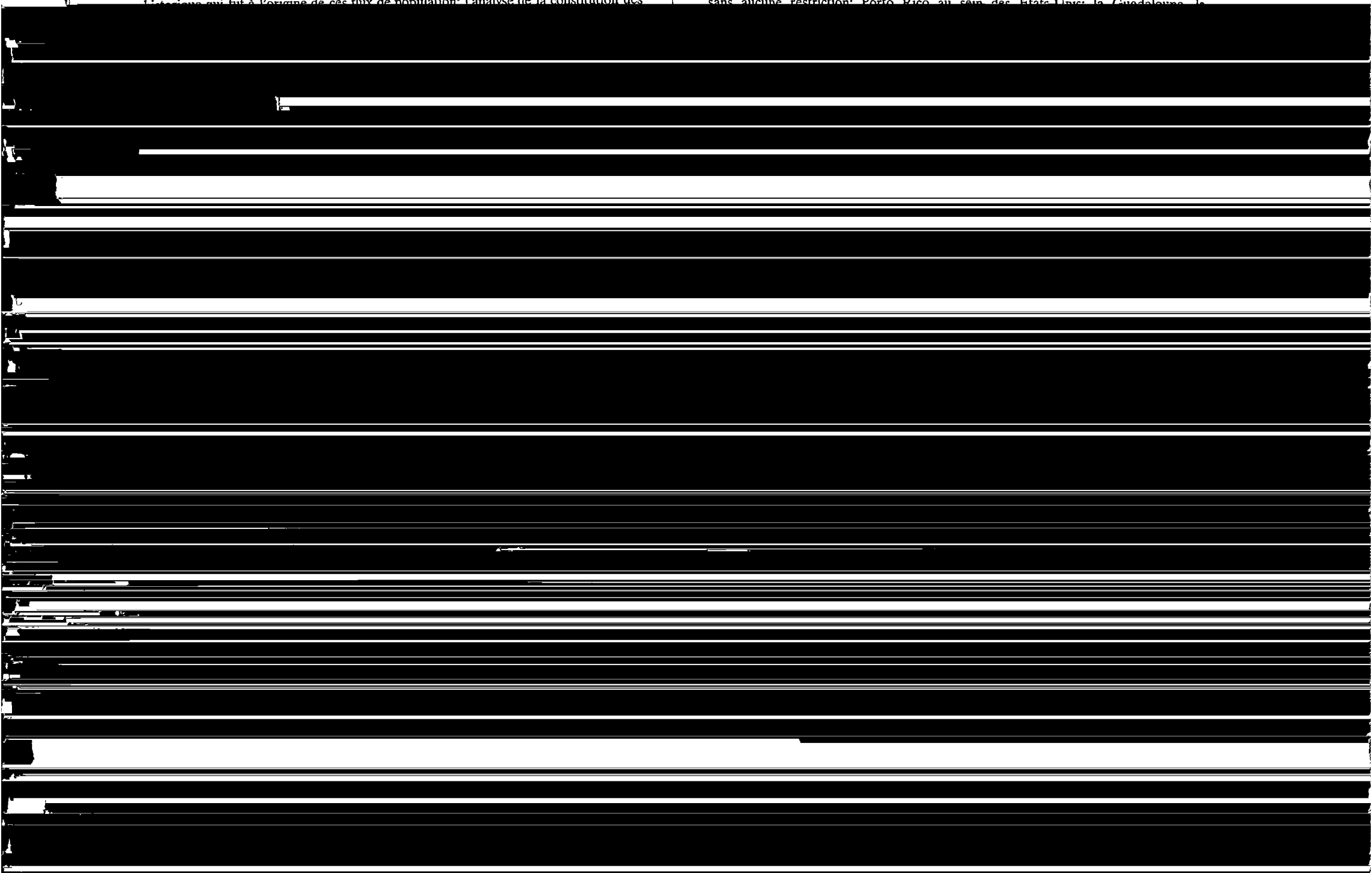
Hervé DOMENACH et Michel PICOUET  
ORSTOM, France

La mobilité des populations caribéennes s'est considérablement accrue au cours des trois dernières décennies et s'est accompagnée de changements importants dans la constitution et l'organisation des processus migratoires, tant dans les zones de départ que dans celles d'accueil. De nouvelles formes de mobilité sont ainsi apparues, face à la diversité des situations individuelles et au problèmes dans les sociétés d'accueil et les conséquences de l'expatriation ont également contribué à la croissance de réseaux de migrants, que les pouvoirs institutionnels ne parviennent pas toujours à régir.

Les pays caribéens étant de taille réduite, l'intensité nouvelle de ces migrations internationales de sorties, d'entrées, de retour . . . réversibles ou non (Domenach et Picouet, 1987), met en jeu des mécanismes de population particuliers: amputation d'une large partie du potentiel démographique, économique, socio-familial des sociétés d'origine . . . amalgame de catégories diverses et successives de migrants dans les sociétés d'accueil . . . Les conditions qui contribuent au maintien de ces courants ou contre-courants sont fortement dépendantes des forces institutionnelles, politiques et économiques qui s'exercent sur elles. De même les systèmes relationnels ont-ils pris avec le développement de la mobilité une autre dimension: les réseaux migratoires anciens se sont confortés ou étendus, d'autres se sont constitués. Le rôle de ces réseaux dans l'évolution des flux migratoires internationaux est peu perçu, la façon dont ils réagissent aux situations institutionnelles et politiques mal connue. Trop souvent, les analyses s'attachent plus aux conséquences directes de ces phénomènes qu'à leurs aspects dynamiques à terme.

Pour fournir une réponse à ces questions, il faut prendre en compte le contexte  
historique qui fut à l'origine de ces flux de population: l'analyse de la constitution des

Certains ont une même nationalité, autorisant la libre circulation des migrants  
sans aucune restriction: Porto Rico au sein des Etats Unis; la Guadeloupe, la



Cependant, la croissance de certaines communautés d'émigrés a quelque peu limité l'emprise institutionnelle et l'impact de certaines mesures classiques. En effet, l'inertie de certains flux, la nécessité impérieuse pour les travailleurs de regrouper leur famille quel que soit le type de mesure institutionnelle, les secondes et troisièmes générations de migrants, les représentations associatives ou socio-économiques de migrants anciens . . . sont autant de facteurs qui limitent la marge de manoeuvre des institutions. De la sorte, on peut considérer que certains systèmes migratoires ont ainsi une dynamique partiellement autonome, susceptible parfois de perdurer au travers de la clandestinité ou de l'illégalité statutaire.

#### Le phénomène des retours, expression de la bipolarisation?

Une forte bipolarisation des flux a résulté de cette emprise institutionnelle quasi exclusive du pays d'accueil. Ce trait dominant des systèmes migratoires mis en place entre ex-colonies et ex-métropoles coloniales peut se comparer avec d'autres courants migratoires: flux de Maghrébins vers la France, flux de la Guinée équatoriale vers le Portugal . . . Cependant, le contexte politique et les traitements institutionnels restent

Par ailleurs, la bipolarisation du système migratoire pose le problème des mouvements massifs et imprévisibles, qui sont provoqués par des ruptures de situation politico-économique; ces changements peuvent intervenir:

— Soit dans les pays d'origine: par exemple, les importants départs intervenus lorsque le Suriname est devenu indépendant en 1977, ou lorsque le pays a connu au début des années 80 une situation de guérilla opposée à un pouvoir militaire . . . de même, quand l'île d'Aruba a pris le statut d'état associé en 1986 . . .

— Soit dans les pays d'accueil, où il s'agit généralement de l'accès au pouvoir d'un parti politique nouveau qui influe différemment sur la mobilité de ses ressortissants d'outre-mer. Le cas de la France et de ses relations migratoires avec les Antilles est à ce sujet particulièrement intéressant, puisque tant du côté de la région d'accueil que de celle de départ, l'aspect légal et juridique dépend du même ensemble institutionnel. Le retour aux affaires d'un gouvernement conservateur en 1986, se traduit par une incitation nouvelle à la mobilité des populations antillaises à l'encontre de la politique socialiste antérieure (1981-85) qui privilégiait les mesures d'insertion, tant en métropole qu'aux Antilles . . . Il est difficile de définir le seuil au

les économies industrielles dont nous avons parlé précédemment, une partie de cette main d'oeuvre a ainsi émigré des îles les plus démunies vers d'autres, plus favorisées; ces sont nombreux: habitants des îles Vierges vers Porto Rico, Dominicains vers la Guadeloupe, Grenadiens et Saint Vincentais vers Trinidad, etc . . . alors que dans le même temps nombre de Porto Ricains émigrent aux États-Unis, de Guadeloupéens vers la France, et de Trinidiens vers l'Angleterre . . . on pourrait multiplier les exemples de ce type, qui mettent en exergue le processus de migration 'per substitution' auquel se trouvent confrontés les pays du bassin caribéen aboutissant à une véritable hiérarchisation des migrants économiques.

En effet, les flux de travailleurs émigrés vers le 'mieux-être' espéré des métropoles industrielles, sont souvent relayés par des flux de travailleurs de pays voisins connaissant des situations économiques encore plus difficiles: par exemple, les travailleurs agricoles Sainte Luciens, venus dans l'île voisine de la Martinique pour occuper les places délaissées par des travailleurs martiniquais attirés par des emplois généralement de services en France métropolitaine moins contraignants physiquement, mieux rémunérés et plus valorisés socialement. Ce processus de substitution peut même s'observer à plusieurs niveaux.

— exemple: Haïtiens aux îles Vierges, Virginiens à Porto Rico et Porto Ricains aux USA—avec une sorte de spécialisation des migrants dans certaines activités économiques; les Haïtiens, que nous étudions plus spécifiquement ci-après, occupent ainsi dans différents pays les créneaux économiques du petit artisanat touristique, de la main d'oeuvre ponctuelle pour le jardinage ou la petite agriculture . . . on peut parler d'un réseau de prostitution dans presque toute la Caraïbe, de femmes originaires de Saint Domingue . . .

*L'exode économique ou politique* : L'exode correspond à une situation de rupture accompagnée de modifications des rapports entre états ou groupes de pression économique. C'est le cas de nombreux pays qui doivent faire face à des déséquilibres population-ressources plus ou moins sectoriels; dans la région caraïbe, les fortes pressions démographiques de l'après-guerre ont évidemment largement contribué à l'expatriation de nombreux travailleurs, mais on doit aussi évoquer les processus de destructuration écologique, condamnant à l'éclatement l'écosystème traditionnel. C'est ainsi le cas largement répandu de l'érosion provoquée par la production intensive de charbon de bois, qui est suivie de sécheresse puis de désertification, et donc de migrations. De la sorte, on peut parler de migrations de misère, voire parfois de survie, qui ont une dynamique propre, s'expriment d'autant plus largement que l'action institutionnelle est souvent totalement inexistente dans ce type de situation.

Concernant l'exode de type spécifiquement politique, on sous-estime souvent l'importance des filières de réfugiés, à cet égard, les pays caribéens offrent une large palette de situations de déstabilisations brutales ou parfois insidieuses, qui ont conduit bon nombre de migrants, à s'expatrier, puis à faire venir leur famille et souvent leurs relations proches. La ville de Miami représente certainement l'une des meilleures illustrations de ce processus, puisqu'elle est maintenant composée d'environ 60 pour

cent d'immigrants hispanophones latino-américains, soit approximativement un million de personnes, dont la grande majorité (75 pour cent selon le Census Bureau) sont des réfugiés cubains . . . les autres provenant de Saint Domingue, du Nicaragua, etc . . . Plus globalement, les États-Unis ont mené depuis 1982, une réforme de l'immigration (*loi Simpson-Mazzoli*) qui vise à maîtriser le flot croissant des immigrants latino-américains et à régulariser l'immigration clandestine; les principales dispositions portent sur les contrôles au niveau des employeurs et l'accélération des procédures de reconnaissance du droit d'asile. Politique d'insertion contrôlée donc, où les réfugiés politiques occupent une bonne place en raison notamment de leur niveau de formation souvent plus élevé que la moyenne.

*La formation et/ou la fuite des cerveaux*: Les structures de formation spécialisées dans la Caraïbe (Université des West Indies, Université Antilles-Guyane, Universités de Porto Rico, recherche médicale à Cuba . . .), sont d'existence relativement récente (deux décennies en moyenne), et les flux d'étudiants à destination des métropoles restent élevés. Généralement, les pouvoirs publics, tant au départ qu'à l'arrivée mais pour des raisons différentes, tendent à encourager ces migrations qui sont à l'origine de progrès technologiques et de liens économiques parfois fructueux. En raison notamment de l'exiguïté des marchés caribéens, le retour au pays d'origine intervient souvent longtemps après la fin du cycle de formation, et n'est pas ouvert à toutes les professions.

De même, les professions spécialisées susceptibles de rémunérations élevées connaissent des mouvements de migrants qui recherchent un meilleur niveau de vie auquel ils peuvent logiquement prétendre (par exemple, Cuba depuis longtemps déjà, le Venezuela depuis la chute de sa monnaie en 1985 . . .).

#### Les facteurs de rupture et les réactions institutionnelles

Les groupuscules d'immigrés assurent un renouvellement permanent des réseaux socio-migratoires en raison à la fois de leur reproduction endogène et des échanges qu'ils maintiennent avec leurs sociétés d'origine. Parmi les facteurs de rupture de ces filières on peut dissocier deux cas principaux:

— La situation dans le pays d'origine a sensiblement changé, tant économiquement qu'au plan des garanties de réinsertion, et favorisé des perspectives de retour, qui sont alors plus ou moins favorisées par les états d'origine des migrants, dépendant de leur situation économique. Ainsi par exemple, le gouvernement Barbadien considère l'émigration comme une soupape de sûreté face à la croissance de la population et considère (Nations Unies, 1987) qu'il est bon de maintenir les flux tant vers l'Angleterre que vers les États-Unis et le Canada; à l'inverse, le petit état de la Dominique souhaite vivement mettre un frein à l'émigration qui le prive de ses forces vives et de main d'oeuvre qualifiée.

— La situation socio-économique de la société d'accueil s'est dégradée, et est source de marginalisation puis d'exclusion socio-économique des immigrés les plus

défavorisés. Mais dans ce cas, le retour n'est guère encouragé par les états d'origine, et on observe alors une relative destruction des réseaux; c'est par exemple le cas des migrants jamaïcains au Royaume-Uni, dont le pays d'origine connaît de surcroît d'importantes difficultés internes.

Au regard des situations de flux migratoires 'spontanés' les réactions et

iles, intervenu après la seconde guerre mondiale, qui avait notamment engendré un système migratoire propre à ces régions (mouvements intercontinentaux, législation et mesures appropriées dépendantes des anciennes métropoles, lieux d'accueils exclusifs et privilégiés, politiques de rapprochement de la main d'oeuvre locale, du capital métropolitain, etc. . .).

selon le recensement, et l'on estime à environ 9.000 le nombre d'immigrés clandestins. Au total, ce sont donc environ 15.000 Haïtiens qui vivent en Guyane pour une population totale de 90.000 habitants.

De 1975 à 1980, le flux avait rapidement augmenté, passant par le Suriname

#### REFERENCES

Albuquerque, Ket McElroy, J., 1982. West Indian migration to the United States Virgin islands: demographic impacts and socio-economic consequences, *International Migration Review*, Vol. 16, No. 1.

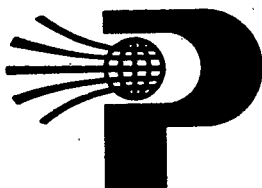
2

**international  
population  
conference**

NEW DELHI  
1989

20-27 <sup>September</sup>  
<sub>septembre</sub>

**congrès  
international  
de la population**



**international union  
for the scientific study  
of population**

**union internationale  
pour l'étude scientifique  
de la population**